

5. MASTER STAPS – mention Entraînement et Optimisation de la performance sportive

La mention comprend 2 parcours :

- *Parcours Monitoring et facteurs humains en sciences du sport et activités physiques (MFH)*
- *Parcours Accompagnement à la haute performance sportive (AHPS)*

PREALABLES

Tenant compte des particularités des étudiants « à besoins spécifiques » accompagnés par le service PHASE (étudiants en situation de handicap, malades, étudiants sportifs de haut niveau, étudiants artistes confirmés et élus étudiants...), les MCC seront adaptées en fonction des aménagements particuliers jugés nécessaires par le service PHASE. Les aménagements préconisés sont valables pour l'année universitaire en cours et pour l'ensemble des modes d'évaluation (contrôle continu, examens blancs, examens terminaux, 2ème session et session différée).

Les étudiants accompagnés par PHASE, et sous couvert de ce service, bénéficient ainsi d'un régime spécifique élaboré en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique.

Règles de validation, compensation et obtention du diplôme

ARTICLE 1

Les enseignements des 2 parcours sont organisés en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Un BCC est composé d'un ensemble d'UE.

Master 1 EOPS

Pour les parcours MFH et AHPS, les BCC se déclinent comme suit :

BCC 1 : Socles

BCC 2 : Socles outils

BCC 3 : Socles stage 1

BCC 4 : Personnalisation

BCC 5 : Ouverture

Master 2 EOPS

Pour les parcours MFH et AHPS, les BCC se déclinent comme suit :

BCC 6 : Socles

BCC 7 : Socles stage 2

BCC 8 : Personnalisation

BCC 9 : Ouverture

ARTICLE 2

Deux sessions d'examens sont organisées annuellement uniquement pour les UE faisant l'objet d'une session 2.

La deuxième session se déroule au minimum 15 jours après la publication des résultats, pour les enseignements des deux semestres.

ARTICLE 3

Chaque UE se compose d'un ou plusieurs enseignements qui peut(vent) être évalué(s) par une seule et même épreuve ou par plusieurs modalités.

Une épreuve peut concerner une ou plusieurs UE ayant le même nombre d'ECTS. Elle donne lieu à une note sur 20.

Dans le cas d'une épreuve commune à plusieurs UE, cette note sera dupliquée pour chacune des UE concernées.

La note obtenue pour une UE résulte :

- soit d'un examen final : une ou plusieurs épreuves terminales dans le cadre des sessions d'examens
- soit d'un contrôle continu organisé dans le cadre et la continuité des enseignements
- soit d'un contrôle terminal organisé à la fin des enseignements (oral, dépôt de documents etc....)
- soit d'une combinaison de ces modalités

Le contrôle continu doit intégrer plusieurs notes qui peuvent prendre en compte une appréciation sur la participation de l'étudiant(e), ou son sérieux dans la réalisation de divers exercices ou travaux qui peuvent lui être demandés, ainsi que la conformité aux règles d'assiduité.

ARTICLE 4

La validation des BCC sur l'ensemble des parcours repose sur le principe de la compensation intra-bloc ; la compensation au sein de chaque bloc intervient en fin d'année universitaire.

Les BCC ne se compensent pas entre eux et doivent être validés indépendamment les uns des autres.

Une UE est validée si la note obtenue est au moins égale ou supérieure à 10 sur 20. Au sein d'une UE, les notes qui, affectées de leur coefficient, entrent dans le calcul de l'UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire.

Pour les étudiants redoublants, toute UE non validée l'année précédente doit être repassée dans son intégralité, et ce, même si l'UE était évaluée à la fois par un contrôle continu et un écrit terminal, et que l'une des deux épreuves était égale ou supérieure à 10/20. Il n'est prévu aucune conservation de note(s) au sein d'une UE non validée.

Toute UE validée est définitivement acquise. Elle est capitalisable et transférable et ne peut donc pas être repassée en vue d'une amélioration. La validation de l'UE confère les crédits européens correspondants.

Le passage en Master 2 est conditionné par la validation de chacun des blocs de connaissances et de compétences indépendamment l'un de l'autre.

Toute UE acquise dans une autre université et validée par équivalence, après décision d'une commission pédagogique ou par VAE est prise en compte pour la compensation au sein du semestre.

Tout semestre validé est définitivement acquis et confère les ECTS correspondants.

Toute absence non justifiée ou justifiée hors des délais à une épreuve, quelle qu'elle soit, entraîne un 0 sur 20.

En cas d'absence à une épreuve qui serait justifiée dans les 72 heures suivant l'épreuve initialement programmée, les équipes pédagogiques pourront retenir des dispositions spécifiques, notamment de rattrapage, ajustées aux modalités d'évaluation de l'UE, afin d'assurer la deuxième chance.

ARTICLE 5

Tout(e) étudiant(e) ne remplissant pas les conditions ci-dessus devra se présenter à la deuxième session pour repasser les épreuves terminales des UE faisant l'objet d'une deuxième session et dont la note est inférieure à 10/20.

Les modalités d'examen peuvent différer d'une session à l'autre. Dans ce cas, cela est précisé dans la maquette.

Les notes de contrôle continu obtenues à la première session peuvent faire l'objet d'un report pour la deuxième session d'examen.

ARTICLE 6

Les conditions générales de déroulement des examens sont régies par la charte des examens de l'Université de Bordeaux (cf. Charte des examens).

ARTICLE 7

Règles de validation et d'obtention du Master STAPS - Mention Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive :

Le diplôme de **Master STAPS – Mention Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive** est délivré à la suite de la délibération d'un jury désigné par le directeur du Collège Sciences de l'Homme, sur délégation du Président de l'université de BORDEAUX.

L'obtention du diplôme (tous parcours confondus) nécessitera la validation de chacun des blocs de connaissances et de compétences indépendamment les uns des autres.

L'obtention de la première année de master confère 60 crédits européens.

L'obtention du master confère 120 crédits européens.

La moyenne du diplôme est calculée sur l'ensemble des UE validées, chacune affectée de son coefficient correspondant au nombre d'ECTS pour l'obtention de la mention.

Les mentions de **Master STAPS – Mention Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive** sont attribuées sous les conditions suivantes :

- Moyenne générale inférieure à 12/20 : mention "Passable"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20 : mention "Assez Bien"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20 : mention "Bien"
- Moyenne générale égale ou supérieure à 16/20 : mention "Très Bien".

L'obtention du diplôme à la deuxième session ne fait pas obstacle à l'attribution d'une mention.

Responsable d'année : Véronique ARSAC									
MASTER Mention STAPS - ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE Parcours Monitoring et facteurs humains en sciences du sport et activités physiques (MFH) : 1ère année									
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026									
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE	VOLUME HORAIRE UE					MODE D'EVALUATION	
			Global	CM	TD	ECTS	COEF	Nature et Durée	
								1ère session	2ème session
BCC 1 SOCLES Approche par les Sciences fondamentales 80h	Approche psycho-physiologie (UE mutualisée avec le parcours AHPS)	8	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Approche cognitive (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	8	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Approche biomécanique (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	8	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)
	Approche neurosciences (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	8	20	8	12	3	1 2	contrôle continu contrôle terminal d'1h	report note contrôle continu écrit terminal d'1h
BCC 2 SOCLES OUTILS 92h	Méthodologie de la recherche appliquée à l'entraînement / à l'APAS (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	8	24		24	3	3	contrôle continu	contrôle continu
	Analyses statistiques et valorisation de données (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	8	20	8	12	3	1 2	contrôle continu	contrôle continu
	Communication pour le transfert de connaissances (oral, poster, entretien...) (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	8	24		24	3	3	contrôle continu	contrôle continu
	Anglais communication (UE mutualisée avec le parcours AHPS)	8	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu
BCC 3 SOCLES STAGE 1 24h	Projet de mémoire, préparation de stage (UE mutualisée avec le parcours AHPS)	8	24		24	3	3	contrôle continu	contrôle terminal
	Stage de 2 mois (< 300 heures)	8				3	3	mémoire écrit soutenance orale	mémoire écrit soutenance orale
BCC 4 PERSONNALISATION 158 heures	Monitoring physio, APPS (uniquement parcours MFH)	8	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note de contrôle continu
	Physiologie de l'exercice, maturation et vieillissement	8	18	12	6	3	3	contrôle continu	report note de contrôle continu
	Réalité virtuelle et adaptations physiologiques	8	18	12	6	3	3	contrôle continu	report note de contrôle continu
	Physiologie intégrée, systèmes physiologiques complexes	8	18	12	6	3	3	contrôle continu	report note de contrôle continu
	Adaptations physiologiques aux environnements extrêmes	8	18	12	6	3	3	contrôle continu	report note de contrôle continu
	Adaptations psychologiques, du sédentaire au sportif entraîné	8	18	12	6	3	3	contrôle continu	report note de contrôle continu
	Traitement et analyses de biosignaux	8	24		24	3	3	contrôle continu	report note de contrôle continu
	Anglais scientifique	8	24		24	3	3	contrôle continu	report note de contrôle continu
BCC 5 OUVERTURE 48 heures	2 UE à choisir parmi celles proposées dans la liste des UE d'ouverture					6	6	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture	

Total heures d'enseignement	402 heures
Total heures de stage	300 heures
ECTS	60

MASTER Mention STAPS - ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE										
Parcours Monitoring et facteurs humains en sciences du sport et activités physiques (MFH) : 2ème année										
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026										
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE	VOLUME HORAIRE UE			ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION		
			Globa	CM	TD			Nature et Durée		
								1ère session	2ème session	
BCC 6 SOCLES Approfondissement par les Sciences fondamentales 84h	Approfondissement : physiopathologique et neurosciences (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)	
	Nutrition (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)	
	Anglais scientifique (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	9	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu (coef 1) écrit terminal d'1h (coef 2)	
	Projet de mémoire, préparation de stage (UE mutualisée avec le parcours AHPS et la mention APAS)	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	
BCC 7 SOCLES STAGE 1	Stage de 6 mois (> 700 heures)	10				30	30	mémoire écrit + soutenance orale	mémoire écrit + soutenance orale	
BCC 8 PERSONNALISATION 82h	Facteur humain (Coordination interpersonnelle Homme-Homme, Homme-Machine)	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	
	Monitoring: Analyse avancée des biosignaux (mesures, traitement des data MatLab, statistiques appliquées)	9	20	8	12	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	
	Psychologie de la santé du sportif	9	24		24	3	3	contrôle terminal	report note contrôle terminal	
	Aspects énergétiques de l'exercice	9	18	12	6	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	
BCC 9 OUVERTURE 48 heures	2 UE à choisir parmi celles proposées dans la liste des UE d'ouverture					6	6	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture		
	Total heures d'enseignement	214 heures								
	Total heures de stage	> 700 heures								
	ECTS	60								

Liste UE d'ouverture M1/M2 EOPS-APAS

BCC 5 et 9 OUVERTURE TRANSVERSALE 4 UE: 2 UE en M1 + 2 UE en M2 (autres que celle choisie en M1)	UE	Semestre 7, 8, 9 et/ou 10	Volum e horaire	CM ou Distan ciel	TD	ECTS	COEF	Mode d'évaluation Session 1	Mode d'évaluation Session 2	UE proposées dans le parcours MFH	UE proposées dans le parcours AHPS	UE proposées dans la mention APAS
	Entrepreneuriat étudiant <i>(sous réserve d'ouverture)</i>	8 et 10	24		24	3	3	Dossier	Oral	x	x	
	Engagement	8 et 10	12			3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	x	x	x
	Droit (ethique, CPP...) <i>(sous réserve d'ouverture)</i>	8 et 10	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	x	x	x
	Dopage	8 et 10	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	x	x	
	Data, IA, Machine Learning	8 et 10	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	x	x	x
	Elaborer un protocole de recherche	8 et 10	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	x	x	x
	Développement d'un projet numérique <i>(collaboration élèves ingénieurs ENSC)</i>	8 et 10	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	x	x	x
	Valorisation des compétences	8 et 10	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	x	x	x
	Organisation du congrès des étudiants de Master	8 et 10	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	x	x	x
	Technologies appliquées à la santé	8 et 10	24		24	3	3	contrôle continu	report note contrôle continu	x	x	x